

La lettre de Roujan



Bulletin d'Information Municipal N°8

Février 2022

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année, notre village a vécu un drame atroce, qui nous a profondément émus. Deux jeunes femmes, Amélie et Caroline, ont tragiquement disparu le 14 janvier.

Lors des obsèques d'Amélie, « l'enfant du pays », un grand nombre de nos concitoyens et de personnes venues de toutes parts se sont rassemblés dans le silence et le recueillement pour rendre un dernier hommage aux deux victimes et apporter tout le soutien nécessaire à ces familles endeuillées. Caroline a été inhumée quelques jours plus tard à Estabens en Haute Garonne. Avec une délégation d'élus pour apporter notre soutien à sa famille ainsi que le témoignage de sympathie des Roujanaises et des Roujanais. A côté de ce drame, les vicissitudes de ces derniers mois de pandémie paraissent évidemment bien futiles, même si cette année encore, nous avons été contraints d'annuler la cérémonie des vœux du maire à la population. Je le regrette vivement car pour nous élus, c'est un agréable moment d'échanges et de convivialité avec les administrés présents. Dès que la situation sanitaire le permettra nous organiserons une rencontre au cours de laquelle nous ferons le point sur l'avancement de nos projets et vous écouterons.

Voici quelques sujets qui nous tiennent à cœur : 1° En priorité maintien d'une gestion rigoureuse pour maintenir nos dépenses de fonctionnement. 2° Une fiscalité stable, pas d'augmentation communale en 2022. 3° recherche de subventions, nous pouvons poursuivre des travaux grâce aux aides financières de partenaires comme l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental... Je remercie tous ces partenaires qui épaulent nos projets. 4° Maintien du soutien à la vie associative, nous ne réduirons pas les subventions allouées au monde associatif, car plus que jamais toutes ces associations sont nécessaires à la qualité de la vie dans notre commune.

Avec un peu de retard, je vous présente au nom du conseil municipal, tous mes vœux pour l'année 2022.

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement de la population a lieu à Roujan du 20 janvier au 19 février 2022.

Merci à tous ceux qui ne sont pas encore recensés sur Internet ou qui n'ont pas rencontré leur agent recenseur de prendre contact avec la Mairie le plus vite possible.

Pour rappel le recensement est obligatoire et anonyme. Il n'est réalisé qu'à des fins statistiques.

SITE INTERNET

Le site Internet de Roujan est enfin créé ! Vous pouvez vous connecter depuis le 1^{er} février 2022, en tapant <https://www.roujan.fr>

Nous espérons qu'il répondra aux besoins de nos administrés, il n'est pas figé, il peut être encore amélioré et complété. Nous pensons qu'il va vous faciliter toutes les démarches administratives, et il permettra un lien direct avec les élus. Vous pourrez nous faire part de vos avis dans la rubrique « contact » du site, nous prendrons note de vos commentaires, afin de le rendre encore plus utile à toutes et à tous.

LES RUBANS DU PATRIMOINE

Après la rénovation de l'église Saint Laurent, la commune de Roujan a participé au concours national « des rubans du patrimoine » organisé par la fédération française du bâtiment qui récompense les travaux les plus aboutis dans ce

domaine. Nous avons eu l'agréable surprise d'être sélectionnés, et d'obtenir un prix régional.



Le 10 décembre 2021, Monsieur DUCROS représentant la Fédération Française du Bâtiment, Monsieur VIALA et Madame JEANGIRARD, de la Fondation du Patrimoine, ont remis la plaque « Les rubans du Patrimoine » à Monsieur le Maire, Jean Blanquefort.

Cette plaque est apposée sur le mur, près de la porte d'entrée de l'église. Ce label atteste de la qualité des travaux réalisés et de leur conformité liée aux critères définis pour la sauvegarde du patrimoine. Nous partageons cette distinction avec toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce résultat. Nous remercions l'ancienne municipalité qui est à l'origine de ces travaux de restauration qui se sont étalés sur plusieurs années, les habitants qui se sont mobilisés quand une souscription a été lancée par la Mairie, pour participer financièrement à la sauvegarde de notre patrimoine (pour rappel 73 000 € de dons avaient été réunis), merci aussi aux artisans, aux associations et aux entreprises.

Nous regrettons de ne pas avoir pu convier l'ensemble de la population à cette cérémonie en raison du contexte sanitaire.

TRAVAUX



L'entrée sud de notre village a été embellie par notre équipe technique, les abords ont été nettoyés, recouverts d'un géotextile et agrémentés par des minéraux de couleurs différentes, positionnés harmonieusement. De plus, les élus du conseil d'administration de la cave coopérative ont remplacé le vieux grillage de leur clôture ce qui agrémente les lieux. Autour du platane, place de la Mairie, point de rencontre de nombreux habitants, de nouvelles plantations seront réalisées prochainement, il ne reste plus qu'à souhaiter que certains propriétaires de chiens ne considèrent pas cet espace comme un lieu de déjections canines !!!

EXPÉRIMENTATION de L'EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

A l'occasion de la réunion publique qui a eu lieu le 18 janvier 2022, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est venu présenter aux administrés les avantages de l'extinction de l'éclairage public, et les enjeux environnementaux et financiers que cela représente.

Après visionnage d'un petit film, la parole était donnée aux participants. Les échanges ont été enrichissants et constructifs, merci à Monsieur le Maire d'Espondeilhan, présent à la réunion, il a pu intervenir plusieurs fois sur cette expérimentation, car sa commune a mis en place ce dispositif depuis plus d'un an. Il a rassuré la population en indiquant que sa commune n'avait pas enregistré plus de cambriolages ou d'agressions depuis le début de l'extinction de l'éclairage public. Nous avons eu le même retour de la gendarmerie. Après un décalage technique, cette expérimentation a commencé le 3 février, les lumières s'éteignent de minuit jusqu'à 6 heures du matin. Nous referons le point dans 6 mois lors d'une nouvelle réunion publique

POLICE PLURICOMMUNALE

Le Brigadier-Chef Principal, Pierre-Emmanuel LEVRET a intégré notre Police Pluricommunale le 1^{er} août 2021, venant épauler le Gardien Cyril RINGUE, en poste depuis le 1^{er} septembre 2019. M. LEVRET était en poste à Annecy (Haute Savoie). Ses compétences acquises en milieu urbain, le dialogue avec les administrés, la

pédagogie et la prévention lui permettent une parfaite intégration dans les 6 communes faisant partie de la Police Pluricommunale.



Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons le compter parmi nous pour de nombreuses années.

REMISE DE MÉDAILLE

Le samedi 4 décembre 2021 avait lieu une cérémonie à la caserne des sapeurs-pompiers de Pézenas en l'honneur de leur sainte patronne : Sainte Barbe.

A cette occasion une remise de médaille a eu lieu. C'est avec honneur et fierté que Jean-François Maury, conseiller municipal de la commune de Roujan et élu à la commission sécurité, a remis au lieutenant José ORTIZ, la médaille grand 'or des 40 ans de services exceptionnels en tant que Sapeur-Pompier volontaire à la caserne de Pézenas.



TÉLÉTHON

Les organisateurs du Téléthon et la municipalité remercient chaleureusement tous les commerçants, toutes les entreprises et toutes les associations qui se sont investis pour le Téléthon. En plus des nombreux dons et lots, ils ont donné beaucoup de leur temps, en particulier les associations qui ont organisé les repas bénévolement (Comité des Festivités Roujanaises et Foyer Rural). Une fois encore Roujanaises et Roujanais ont montré leur attachement au Téléthon par leur forte participation.

L'ensemble des manifestations a rapporté
10 050,07€.

DÉCORATIONS DE NOËL : maisons et jardins

Bilan et résultats du petit concours lancé à Noël : **maisons et jardins les mieux décorés de Roujan.** Nous avons eu 8 inscriptions en Mairie pour participer au concours, nous remercions les participants.

Deux élus, un commerçant du centre-ville, et un président d'association, se sont déplacés aux différentes adresses, chacun a noté la décoration en fonction des critères retenus et après concertation, ils ont décerné le premier prix à Madame et Monsieur Marc DANIEL. La municipalité leur a offert 2 bons d'achat.

Nous espérons que pour les prochaines fêtes de fin d'année, nous aurons un nombre plus important de participants pour que notre village soit encore plus festif à l'occasion de ces fêtes familiales.

ÉTAT CIVIL

M. le Maire et le Conseil Municipal ont la joie de faire part de la naissance de :

FAUQUET Milan, né le 09 décembre 2021 à Béziers
SULEJMAN SENEBIER Ava, née le 20 décembre 2021 à Montpellier
PELLEN Milan né, le 22 décembre 2021 à Béziers

Et le regret de faire part du décès de :

CASTILLO Juliette épouse PORCEDDU, décédée le 9 janvier 2022 à Boujan sur Libron
CALAS Amélie, décédée le 14 janvier 2022 à Roujan
LEPLAY-FOURNET Caroline, décédée le 14 janvier 2022 à Roujan
MAHUZIÉS André, décédé le 24 janvier 2022 à Rodez

LE VERRE

Il se dépose **impérativement** dans la colonne à verre.

Uniquement les bouteilles,
les pots et les bocaux en verre.



Un geste dans la lutte contre le cancer.

Chaque année, une partie des recettes du recyclage du verre est reversée par le SICTOM à la ligue contre le cancer.



Les INTERDITS dans la colonne à verre



Pots en terre



Néons, ampoules



Vitres



Vaisselle, plat en pyrex, verre, porcelaine

Astuce verre

Si je peux le fermer, je peux le recycler.
Les bouchons et couvercles sont acceptés.

LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

Ils doivent être jetés **EN VRAC** dans le bac ou le conteneur jaune (et en aucun cas dans des sacs en plastique).

Plastique : uniquement bouteilles, bidons, flacons

Carton : briques alimentaires, cartonnettes, suremballages en carton

Métal : boîtes métalliques, boîtes de conserve...

Aluminium : barquettes, canettes, aérosols...

Papier : papiers, journaux, magazines, revues...



Et en 2023, tous les emballages plastiques se trieront !



CITEO

NE PAS TRIER C'EST POLLUER !

C'est épuiser encore plus nos ressources naturelles,
Jour du dépassement* : 29 juillet 2021 !

* En 209 jours, soit 6 mois et 28 jours, l'humanité a dépensé l'ensemble des ressources que la Terre peut régénérer en un an. Cette date fatidique, qui tombe cette année le 29 juillet, est appelée " Jour du dépassement de la Terre".

LES MASQUES

Pour la protection de tous !

Les masques sont à jeter impérativement dans votre sac d'ordures ménagères

www.sictom-pezenas-agde.fr



+ d'informations :
SICTOM Pézenas-Agde
Tél. : 04 67 98 45 83
contact@sictom-pezenas-agde.fr
www.sictom-pezenas-agde.fr



CITEO